Date de la Convocation :	08 janvier 2019
Membres en exercice :	11
Membres présents :	11
Procurations :	00
Votants :	11
Exprimés :	11

Département de la SARTHE
Canton de Château-du-Loir
Commune de *THOIRE SUR DINAN*

L'an deux mil dix-neuf, le quinze janvier, vingt heures trente minutes, légalement convoqué en date du huit janvier deux mil dix-neuf, le Conseil Municipal s'est réuni en la salle des fêtes de Thoiré-sur-Dinan, sous la présidence de Monsieur Bruno BOULAY, Maire.

Etaient présents :
Monsieur Bruno BOULAY,

Mesdames, Sandra CADIEU, Bernadette HERISSON, Nadège POILVILAIN, Valérie BOUTTIER, Céline SOMMER.

Messieurs Michel ABRAHAM, M. Jean Marc COUREL, Denis FOUSSARD, Jean-Christophe JOUANNEAU, Gérard LENOIR.

Absents excusés : néant.

Secrétaire de séance : Valérie BOUTTIER

Approbation du compte rendu de la séance du 11 décembre 2018.

Intervention de Madame Galiene COHU.

Mme Galiene COHU en charge de ce dossier a présenté le **P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme **i**ntercommunal.
Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols. La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé est en pleine conception de son PLUi.
Des informations sont disponibles sur le site de la communauté de communes à l'adresse suivante : https://www.loirluceberce.fr/plui/

La séance est levée à 22H20.
Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 12 février 2019 à 20h30.